

MAIRIE DE
BESANÇON



Arrêté du Maire de la Ville de
Besançon

Publié le : 25/10/2023

VOI.23.00.A02678

OBJET : Arrêté temporaire de circulation PLACE DU THEATRE

La Maire de la Ville de Besançon,
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6
Vu le Code de la route et notamment l'article R. 417-10
Vu l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription
Vu l'arrêté DAG.20.00.A100 du 20 juillet 2020 qui donne délégation de signature à Mme Marie ZEHAF, Conseillère Municipale Déléguée
Vu la demande de la DIRECTION ECONOMIE EMPLOIS ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
Considérant L'organisation du marché de Noël il est nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée du stationnement, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 13/11/2023 au 29/12/2023 PLACE DU THEATRE

ARRÊTE

Article 1 : À compter du 13/11/2023 et jusqu'au 29/12/2023, le stationnement des véhicules est interdit PLACE DU THEATRE au plus proche du parking de France Bleu sur 3 places. Par dérogation, cette disposition ne s'applique pas aux véhicules relevant de l'organisation de l'événement. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le Service Etudes et Travaux - secteur opérationnel.

Article 3 - Voies de recours :

Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.

Article 4 : M. le Directeur Général des Services de la Ville de Besançon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés sur le site internet de la Ville conformément à la réglementation en vigueur.

Besançon, le 25 OCT. 2023

Pour la Maire,
Par délégation,


Marie ZEHAF
Conseillère Municipale Déléguée



THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT
5720 S. UNIVERSITY AVE.
CHICAGO, ILL. 60637



October 1953

Dear Mr. [Name]

I have your letter of [Date] regarding [Subject]. I am sorry that I cannot give you a more definitive answer at this time, but the matter is still under consideration. I will contact you again once a final decision has been reached.

Sincerely,
[Name]

Enclosed for you are [Number] copies of [Document Name]. Please review them at your convenience and let me know if you have any questions.

I am sure that you will find the information contained in these documents helpful.

Very truly yours,
[Name]

[Address]

32 OCT 1953

[Signature]

UNIVERSITY OF CHICAGO